



Le Deuxième Vice Président de la République du Burundi, Dr Joseph BUTORE a procédé, le mercredi 27 septembre 2017, au lancement officiel des activités de la première foire des produits tanzaniens sur le Terrain Tempête, à Bujumbura. Organisée conjointement par l'Ambassade de la République Unie de Tanzanie au Burundi en collaboration avec l'Autorité de Développement du Commerce de la Tanzanie, le Forum des Hommes d'Affaires Tanzano-Burundais et l'Agence de Promotion des Investissements au Burundi, cette foire, qui se clôturera le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017, permettra d'élargir et d'approfondir les relations d'amitié et commerciales qui existent entre ces deux pays, il y a belle lurette.

Dans son discours à l'occasion, Dr. BUTORE a indiqué que le Gouvernement de la République du Burundi a fait sienne les préoccupations des opérateurs économiques. Cela est d'autant vrai que de la force de ces derniers, il en résulte la force du pays.

Dr BUTORE a souligné que la tenue de la première foire des produits tanzaniens sur le sol burundais, juste après celle organisée par l'Ambassade du Kenya au Burundi, est une preuve qui ne trompe pas que le pays est paisible et viable contrairement à certaines informations diffusées par des hommes et femmes mal intentionnés.

Il a rappelé que dans le contexte de la régionalisation et de la mondialisation des échanges, le commerce est le pilier exceptionnel pour favoriser le développement et l'intégration régional. Selon lui, le commerce est, en réalité, un contributeur important à la prospérité des pays et par voie de conséquence à l'élévation du niveau de vie des gens.

Le Deuxième Vice Président de la République a lancé un appel vibrant aux opérateurs économiques tanzaniens d'être des ambassadeurs de la situation qui prévaut au Burundi. Le Deuxième a terminé son discours en lançant un appel vibrant aux opérateurs économiques burundais de bien vouloir, eux aussi, organiser des foires dans ces Pays Partenaires de la Communauté Est Africaine en vue de faire la promotion des produits locaux.

Le Vice Président de la Chambre Fédérale du Commerce et d'Industrie du Burundi, Monsieur Denis NSHIMIRIMANA avait bien auparavant indiqué que la première foire des produits tanzaniens au Burundi constitue une occasion privilégiée pour les opérateurs économiques de ces deux d'échanger l'expérience et ainsi discuter de la façon de stimuler les relations commerciales.

Il sied de signaler qu'en ce qui concerne le commerce Intra – EAC au cours de l'année 2015, la République du Burundi et la République-Unie de Tanzanie ont bénéficié d'une forte augmentation moyenne de leurs échanges. Pour une période allant de 2010 à 2015, la République du Burundi a importé en moyenne des produits originaires de la Tanzanie d'une valeur de 75,98 millions de dollars américains, alors qu'il exportait des marchandises d'une valeur de 2,9 millions de dollars américains.